DLP 25-7-843939 2
I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 95 Frs Régisseur Recettes D.D.A. CCP DIJON 3405 12 K

☎ (80)22.19.38 ÉDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 19 - 23 Juillet 1984

BETTERAVES

MALADIES : PAS ENCORE DE FOYERS D'OIDIUM - A SURVEILLER.

. Intervenir dès l'apparition des premiers symptômes d'oïdium qui peuvent être accompagnés de symptômes de cercosporiose.

. Les spécialités actuellement autorisées contre les maladies de la betterave sont :

Matières actives	Spécialités commerciales	Doses homologuées Kg - l/ha		
		Oïdium	Cercosporiose	Ramularia
soufre micronisé	Nombreuses spécialités	8,0		
fénarimol	Rubigan 4	1,0		
triadiméfon	Bayleton 25	1,0		
carbendazime + triadiméfon	Bayleton Total	1,0		
bénomyl , carbendazime	Nombreuses spécialités		0,2	
thiabendazole	Tébuzate		0,2	
méthylthiophanate + manèbe	Peltar (S)		2,0	
fentine acétate + manèbe	Brestan 10		2,5	
carbendazime + manèbe + soufre	Blédor 3, Volnèbe		8,0	
carbendazime + fénarimol + manèbe	Rimidine plus	2,5	2,5	
fentine hydroxyde + soufre	Topsuc	7,0	7,0	7,0
carbendazime + fenpropimorphe + mancozèbe	Corvet CM	2,0	2,0	2,0
méthylthiophanate + soufre	Pelt S	8,0	8,0	
méthylthiophanate + soufre + manèbe	Peltisan	10,0	10,0	

TOURNESOL

Actuellement, dans certains secteurs (COTE-D'OR), lors de l'apparition des fleurs, des protubérences importantes ou (et) des développements anormaux de bractées peuvent être observés à l'intérieur des capitules. L'origine de ces anomalies n'est pas encore exactement identifiée.

MAÏS

PYRALE : Sortie des premières larves dans l'YONNE le 19 juillet. Les préconisations du dernier bulletin restent valables.

PUCERONS : Après une diminution des populations au début juillet, on observe actuellement une légère augmentation du nombre d'individus par pied. Il s'agit toujours principalement de Sitobion avenae .

Des problèmes de phytotoxicité ont été observés dans le JURA et la NIEVRE sur des parcelles ayant reçu un traitement 2,4 D en plein dans les premiers jours du mois de mai. Ces symptômes sont apparus malgré les conditions normales d'applications et se manifestent par des déformations foliaires et des défauts d'épiaison mâle.

P.24

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD.

COLZA

MALADIES : Brûlage et enfouissement des pailles et des résidus de récolte limitent la conservation et l'extension de diverses maladies (phoma - cylindrosporiose).

TRAITEMENTS DES SEMENCES :

FONGICIDES : Ce traitement indispensable évite la destruction des jeunes plantules par un champignon parasite.

INSECTICIDES : *Le méthiocarbe (MESUROL) à 25 g de matière active par kg* de semence protège les cultures contre les ALTISES ADULTES depuis la germination jusqu'au stade 1-2 feuilles vraies. CETTE PROTECTION PEUT NE PAS ETRE SUFFISANTE, ET NE DISPENSE PAS TOUJOURS D'UN TRAITEMENT PRECOCE (jusqu'au stade 2 feuilles) en pulvérisation.
Employer systématiquement des semences traitées, quel que soit le type de protection choisie (migrogranulés, traitements en pulvérisation).

DESHERBAGE :

LA TECHNIQUE DE BASE EST L'UTILISATION DE DÉSHERBANTS AU MOMENT DU SEMIS.
(pré-semis, post-semis prélevée)

Depuis la campagne précédente pratiquement pas de nouveautés ni dans les produits ni dans les préconisations.

RAPPEL DE QUELQUES GRANDES LIGNES DU DESHERBAGE :

. Les graminées annuelles, telles que vulpins, paturins, ray-grass, sont assez bien maitrisées par les produits de pré-semis ou prélevée. Mais les repousses de céréales et la folle-avoine leur échappent souvent.

Par contre, la majorité des dicotylédones ne peuvent être contrôlées que par ce type de désherbage, car la plupart des produits utilisables en post-levée n'ont qu'une efficacité limitée contre ces adventices.

. Le choix de l'herbicide à utiliser sera fonction :

- de la préparation du sol : L'efficacité des produits de pré-levée et plus encore des produits de pré-semis, dépend étroitement de la qualité de la préparation du sol. L'incorporation est considérée comme une façon culturale, et elle doit permettre un bon positionnement du produit ; ni trop enfouir car trop "dilué" et moins efficace, ni trop en surface car risque de disparition. La réalisation de cette incorporation doit tenir compte de l'herbicide utilisé car les profondeurs varient (tenir compte des indications de la firme).

- des espèces dominantes susceptibles d'envahir la parcelle.

HERBICIDES UTILISABLES

	Matière active	Spécialité Commerciale	Dose/Ha de spécialité	Observations
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales.
	trifluraline	TREFLAN E.C.	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL	2 à 2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotyléondes : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,5 kg est une dose maximum a n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS OU PRE-LEVEE	butam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones.
PRE-LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES.
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. Sur sol bien préparé (sinon risque de phytotoxicité) . Utilisation préférable immédiatement apres le semis ; possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide : graminées , sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES.
			Pour la prochaine campagne la Société préconise cette spécialité en post-levée (2,5 - 3 L) au stade 1 F vraies du colza, dans certaines situations de type de sol et (ou) de mauvaise préparation des terres. Pas de renseignements.	

RAVAGEURS DU COLZA À L'AUTOMNE ET PROTECTION INSECTICIDE

Le complexe des ravageurs du colza à l'automne est composé :

- des adultes et des larves de la grosse altise
- des larves de charançon du bourgeon terminal
- des larves de la mouche du chou
- des larves de tenthrèdes.

Depuis trois années, les principaux ravageurs observés dans la région pendant l'automne et l'hiver sont l'altise et le charançon du bourgeon terminal. Cependant au cours de la dernière campagne ces deux insectes sont très peu présents en culture, par contre les larves de mouche du chou sont fréquemment observées.

Compte tenu de cette situation, quel type de protection choisir à l'automne.

MOUCHE DU CHOU

LA SITUATION AU COURS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE :

La présence de larves de la mouche du chou (petits asticots blanchâtres sans pattes, sans coloration particulière aux extrémités de 3 à 10mm de long) est notée dans tous les départements de la Circonscription.

Les caractéristiques suivantes peuvent être retenues :

- la fréquence des pieds attaqués est assez souvent importante mais l'intensité des attaques est le plus souvent faible ; dégâts superficiels autour du pivot mais celui-ci est rarement sectionné.

- les premières larves sont signalées pendant la première décade d'octobre, et c'est surtout du 15/10 au 10-15/11 qu'elles sont le plus facilement observables.

- les parcelles semées après le 5/09 sont beaucoup moins fréquemment attaquées (bien que parmi les comptages réalisés quelques parcelles semées dans ces conditions soient fortement atteintes)

- au cours de la période hivernale les symptômes sur pivots se sont "cicatrisés" excepté dans quelques siutations où les symptômes sont toujours très apparents au démarrage de végétation, pouvant causer un échaudage en juin.

- DANS LES CONDITIONS DE L'AUTOMNE 1983, LES BONNES LEVEES ET L'IMPLANTATION RAPIDE DES CULTURES, LIMITENT LES DEGATS QUE PEUVENT PROVOQUER LES LARVES DE LA MOUCHE DU CHOU ET DANS L'ENSEMBLE ILS SONT FAIBLES.

QUELQUES ELEMENTS DE BIOLOGIE :

Les larves observées dans les pivots au cours du mois d'octobre appartiennent à la deuxième ou (et) la troisième génération de mouches au cours de l'année. Le premier vol d'adultes ayant lieu en mars-avril (les asticots observés en juin dans les parcelles correspondent à cette génération) ; un second vol partiel beaucoup moins étalé se déroule en juillet, et le troisième vol a lieu en août/début septembre.

Les conditions météorologiques très sèches des mois de juillet et août ayant un effet retard sur le troième vol, peuvent être un élément explicatif à l'importance des surfaces de colzas avec présence de mouches du chou à l'automne 1983. Mais en ce qui concerne ce ravageur les possibilités de prévisions à l'échelon d'une région (date et intensité des vols, importance des pontes) n'existent pas encore.

QUELS SONT LES MOYENS DE LUTTE :

Dans la région Bourgogne-Franche-Comté la mouche du chou n'est pas encore un ravageur ayant une importance aussi grande que la grosse altise et le charançon du bourgeon terminal. Sa présence très fréquente au cours de la campagne 1983-84 n'est pas une condition suffisante pour estimer qu'il en sera de même lors des prochains semis. Cependant il est intéressant d'envisager les moyens de lutte disponibles contre ce ravageur.

- Il faut EVITER LES SEMIS TROP PRECOCES (qui sont généralement les plus fréquemment et les plus gravement attaqués) MAIS RESTER DANS LA PERIODE HABITUELLEMENT CONSEILLEE dans la région, pour permettre une bonne implantation de la culture avant l'hiver, c'est-à-dire du 25/8 au 10/9 environ.

- Actuellement LA SEULE POSSIBILITE DE LUTTE contre la moche du chou EST UN TRAITEMENT PREVENTIF réalisé AU MOMENT DU SEMIS AVEC un MICROGRANULE INSECTICIDE. Parmi les produits actuellement autorisés en culture de colza contre les altises, seul CURATER à la dose de 30 g au 100 ml peut être conseillé contre la mouche du chou. MAIS SON EFFICACITE EST IRREGULIERE en CONDITIONS SECHES ; c'est souvent dans ces types de situation avec des levées irrégulières et des implantations longues que les dégâts dus à la mouche du chou sont les plus graves (les autres spécialités sont DACAMOX 5G, COUNTER 5G).

- ATTENTION, LES TRAITEMENTS EN PULVERISATION réalisés lorsque les asticots sont observés au niveau des pivots SONT TOTALEMENT INEFFICACES.

GROSSE ALTISE ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

SITUATION AU COURS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE :

Ces deux ravageurs sont peu importants :

- en ce qui concerne la grosse altise : le vol est tardif et irrégulier selon les petites régions. Il s'étale du 23/09 au 5-10/10 ; pendant cette période les colzas sont en majorité au stade 4-6 feuilles et il y a très peu de dégâts dus aux morsures. La présence des larves est peu fréquente en culture

- en ce qui concerne le charançon du bourgeon terminal : le vol d'adulte s'étale du 29/09 au 6/11 avec un pic du 24 au 31/10. Mais il n'y a pas de pontes, donc pas de larves. Ne pas oublier que la bonne protection obtenue avec les microgranulés seuls, n'est qu'une apparence ; elle est essentiellement due à l'absence de larves en culture.

LES PRECONISATIONS :

Par rapport à la campagne précédente les préconisations sont reconduites : les grandes lignes sont les suivantes :

- utilisation d'un insecticide microgranulé au semis :

. LA PROTECTION CONTRE LES ALTISES EST BONNE, MAIS il faut suivre les parcelles au moment de la levée : en conditions sèches une intervention insecticide en pulvérisation peut être nécessaire et elle doit être faite rapidement (morsures dues aux adultes).

. LA PROTECTION CONTRE LE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL EST INSUFFISANTE : Dans les secteurs concernés par ce ravageur (ils sont nombreux en Bourgogne-Franche-Comté) prévoir une intervention insecticide en pulvérisation en fonction des captures (suivre les Avertissements Agricoles).

- utilisation de traitements en pulvérisation contre les adultes :

. PREFERER LES SPECIALITES DU TYPE PYRETHRINOIDE.

. LES EFFICACITES OBTENUES SONT BONNES. Lorsque les deux ravageurs sont présents, deux traitements insecticides sont le plus souvent nécessaires. Pour les positionner suivre les Avertissements Agricoles.

- les traitements réalisés en pulvérisation contre les larves d'altises et de charançons du bourgeon terminal doivent être considérés comme des solutions de rattrapage. L'efficacité est irrégulière et la réalisation pratique difficile. Cependant de telles applications sont nécessaires en cas d'infestations de larves (dues à différentes raisons) et il est indispensable de surveiller les niveaux de populations larvaires pendant l'automne et l'hiver.

LARVES DE TENTHREDES

Traitements en pulvérisation et microgranulés au semis sont très efficaces contre ce ravageur.

LE CHOIX D'UNE TECHNIQUE DE PROTECTION DOIT TENIR COMPTE :

- des ravageurs régulièrement observés sur le secteur : altises, charançons du bourgeon terminal, mouches du chou.

- de l'équipement disponible et de l'organisation du travail sur l'exploitation

- des avantages et des inconvénients des différentes possibilités existantes.

Lorsque ce choix est fait, retenir les contraintes de la technique choisie et définir les périodes critiques où il faut être particulièrement présent sur les parcelles.

*

*   *